

FORMATION DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE)

PUBLIC

Membres Mandatés ou toute personne participant au CSE

OBJECTIFS DU STAGE

Rendre le CSE autonome, efficace et constructif dans son fonctionnement et ses missions.
Exploiter l'analyse des incidents et des accidents du travail pour construire un plan d'action.
A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable de participer activement et efficacement au CSE et de contribuer à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail

PRE-REQUIS

Être élu membre du CSE

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES EXPOSES

Audiovisuel
Discussion
Visite des postes de travail (facultatif)
Un support

DUREE

3 jours soit 21 heures pour une entreprise de moins de 300 salariés (minimum)
5 jours soit 35 heures pour une entreprise de plus de 300 salariés (recommandé)

LIEU

Sur votre site ou dans nos locaux

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles : L 4611-1 à L4614-16 et R4612-1 à R4614-36

PROGRAMME

Fonctionnement du CSE	La visite des postes de travail (facultatif)
Rôle et missions du CSE	Identification et évaluation des risques professionnels (document unique)
Enjeux et acteurs de la sécurité	Module de prévention au choix en fonction de l'activité (incendie, chimique, machine, ergonomie...).
Les accidents du travail, maladies professionnelles, accident de trajet	L'expertise CSE
La responsabilité pénale en cas d'accident du travail	Mesure de prévention à mettre en œuvre
Analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes, 5M	Synthèse et évaluation
L'accueil des nouveaux embauchés	

